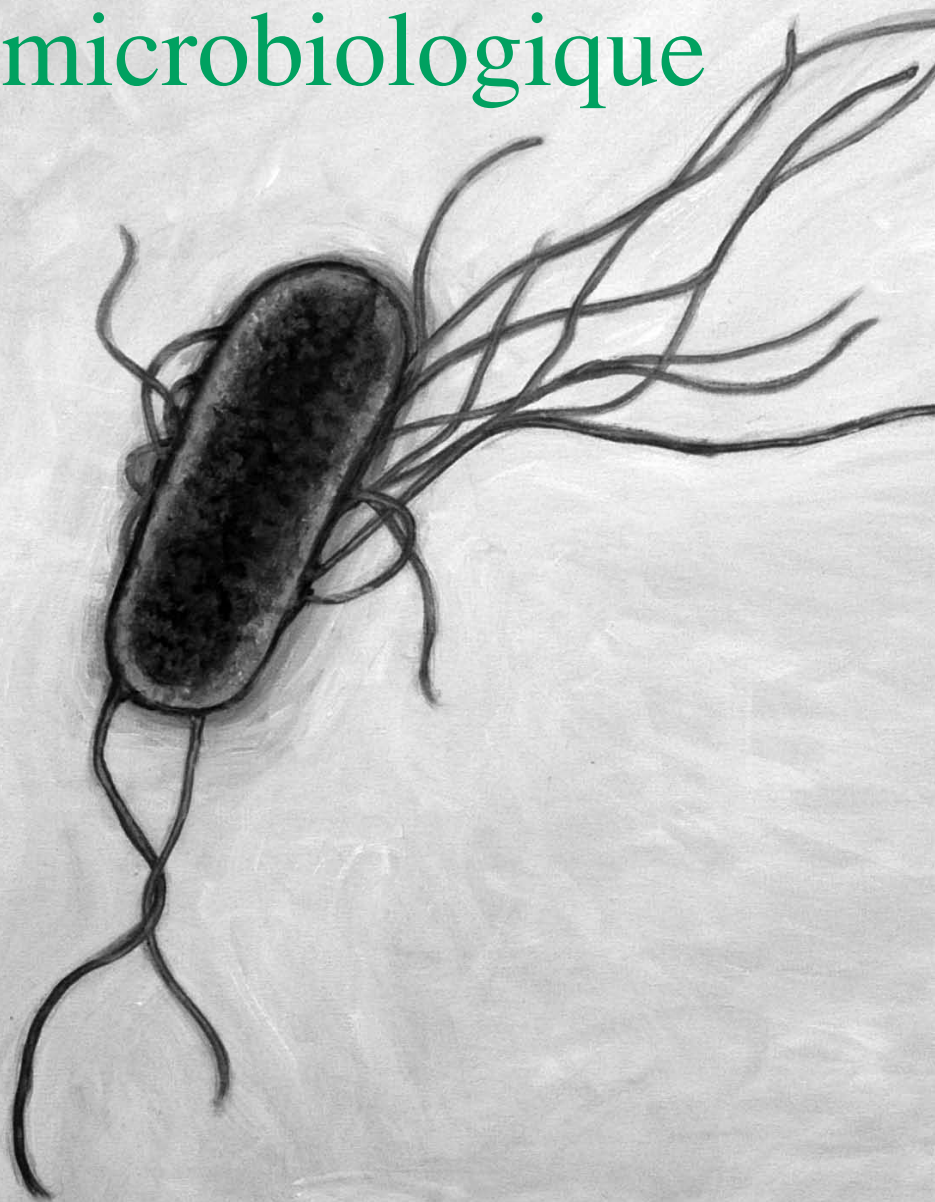




L'eau de votre puits

# Rétablir la qualité microbiologique



Cette série de brochures décrit ce que les propriétaires de puits privés peuvent faire pour assurer la salubrité de l'eau potable et protéger ainsi leur santé. La présente brochure est la deuxième d'une série de six.

Titres de la série *L'eau de votre puits* :

- 1 Est-elle bonne à boire?
- 2 Rétablir la qualité microbiologique
- 3 La qualité chimique de l'eau
- 4 Les options de traitement
- 5 L'entretien de votre système de traitement de l'eau
- 6 Les transactions immobilières

Si les résultats d'analyse révèlent la présence de bactéries, votre eau n'est pas bonne à boire.

Les résultats d'analyse indiquant que votre eau est bonne à boire peuvent être présentés de différentes façons :

- [Bactéries] Absentes
- 0 unité formant colonie (ou simplement colonies) par 100 millilitres (0 UFC/100 ml)
- moins d'une unité formant colonie (ou moins d'une colonie) par 100 millilitres (<1 UFC/100 ml)
- non détectées (ND)

Si le rapport de laboratoire indique un résultat autre que « absentes », 0 UFC/100 ml ou <1 UFC/100 ml, cela signifie que votre eau contient des bactéries et qu'elle est impropre à la consommation. Vous devrez réparer le puits pour améliorer la qualité microbiologique de votre eau ou trouver une autre source d'eau potable.

## Procédez à une autre analyse microbiologique pour confirmer le résultat

Vous devez prendre des précautions au moment de prélever des échantillons d'eau. Suivez les instructions fournies avec la bouteille. S'il n'y a pas d'instructions, ou si elles ne sont pas claires, consultez notre site Web pour connaître les procédures de base au [www.gov.ns.ca/enla/water/docs/MicrobiologicalSamplingProcedure.pdf](http://www.gov.ns.ca/enla/water/docs/MicrobiologicalSamplingProcedure.pdf). Assurez-vous de désinfecter le robinet à l'eau de Javel. Faites très attention de ne pas contaminer la bouteille et le couvercle.

Demandez une nouvelle analyse pour *E. coli* et les coliformes totaux. En comparant les résultats des deux analyses, vous pourrez découvrir la source du problème.

## Faites bouillir votre eau pour détruire les bactéries

En attendant d'avoir les résultats, faites bouillir votre eau ou utilisez l'eau d'une autre source pour boire, préparer le lait maternisé des nourrissons, laver les fruits et les légumes, préparer des jus et des glaçons, faire la cuisine et vous brosser les dents.

Pour détruire les bactéries, faites bouillir l'eau à gros bouillons pendant une minute.

Normalement, vous n'avez pas à faire bouillir l'eau pour les autres utilisations domestiques. Vous pouvez vous doucher, prendre un bain ou vous laver à l'eau du robinet à condition de ne pas avaler l'eau. Vous devez toutefois laver les toutpetits et les nourrissons à l'éponge. La vaisselle et les vêtements peuvent être lavés à l'eau du robinet, à la main ou à la machine.

## Utilisez de l'eau embouteillée d'un fournisseur fiable

Si vous utilisez de l'eau embouteillée, choisissez un fournisseur qui est membre de l'Association canadienne des eaux embouteillées (ACEE) ou de l'International Bottled Water Association (IBWA).

## Étudiez les résultats de la nouvelle analyse

S'il y a présence d'*E. coli*, la source d'eau ou le système a été contaminé par des matières fécales d'origine humaine ou animale. Les résultats indiquant l'absence de bactéries, 0 UFC/100 ml, moins de 1 UFC/100 ml ou aucune bactérie détectée, sont les seuls résultats qui confirment l'absence de contamination de l'eau potable par *E. coli*.

Les matières fécales d'animaux de compagnie ou le fumier du bétail peuvent pénétrer dans le puits par les eaux de surface. Une fosse septique voisine peut fuir et entraîner la contamination bactérienne de votre puits.

L'absence d'*E. coli* en présence de coliformes totaux peut signifier trois choses.

- Il se peut qu'une pellicule de bactéries se soit formée dans votre puits ou dans la plomberie. Cette pellicule s'appelle biofilm. Si vous désinfectez votre puits et votre plomberie, le problème sera réglé.

- L'eau de surface peut s'infiltrer dans le puits, ce qui augmente le risque de contamination par les déjections animales. Pour résoudre le problème, vous devrez déterminer de quelle manière l'eau de surface s'infiltrer dans votre puits et empêcher cette infiltration. Il vous faudra peut-être l'aide d'un spécialiste.
- L'eau de votre puits peut provenir d'un aquifère contaminé par des bactéries. C'est ce qui arrive quand l'eau souterraine provient d'une source peu profonde. En forant un puits plus profond, vous pourrez résoudre le problème. Comparez les coûts du forage d'un nouveau puits au coût à long terme lié à l'achat et à l'entretien d'un système de traitement de l'eau.

## Évaluez vos options

Au nombre des options offertes, mentionnons la désinfection du puits, la réfection du puits ou l'achat d'un système de traitement de l'eau.

- Pour désinfecter votre puits, consultez la marche à suivre sur notre site Web au <[www.gov.ns.ca/enla/water/docs/DisinfectWaterWell.pdf](http://www.gov.ns.ca/enla/water/docs/DisinfectWaterWell.pdf)>.
- Pour procéder à la réfection du puits, demandez l'avis d'un professionnel agréé. Consultez la liste des entreprises accréditées sur notre site Web au <[www.gov.ns.ca/enla/water](http://www.gov.ns.ca/enla/water)>.
- Certaines technologies qui éliminent les bactéries dans l'eau de puits sont présentées dans le tableau cidessous. Demandez l'avis d'un spécialiste pour déterminer le système qui répond le mieux à vos besoins. Il peut également exister d'autres méthodes de traitement. Lisez la brochure n° 4 de la série *L'eau de votre puits – Les options de traitement* pour avoir d'autres renseignements sur le choix d'une entreprise digne de confiance.

## Technologies de traitement

Technologie	Facteurs à considérer
Chloration	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour le traitement de l'eau au point d'entrée (désinfecte toute l'eau de votre système).</li></ul>
Distillation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour le traitement de l'eau au point d'entrée (désinfecte seulement l'eau du robinet auquel le dispositif est installé).</li><li>• Produit lentement de l'eau traitée, de façon sporadique. Il faudra peut-être garder une réserve d'eau pure.</li><li>• Une teneur élevée en matières dissoutes totales (MDT) ou la dureté de l'eau peuvent entraîner des dépôts minéraux et diminuer l'efficacité du système.</li><li>• Peut entraîner la corrosion.</li><li>• Il n'est pas recommandé de consommer l'eau qui contient des composés organiques volatils (COV), car certains COV peuvent se condenser à nouveau pendant le traitement de l'eau et les gaz dissous doivent être ventilés.</li></ul>
Rayons ultraviolets (UV)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une forte turbidité ou coloration peut limiter l'efficacité de cette méthode. Procéder à la filtration de l'eau afin d'enlever les particules en suspension avant le traitement aux rayons UV.</li></ul>

L'illustration d'*E. coli* de la page couverture est une peinture de Shardcore.

Cette série de brochures décrit ce que les propriétaires de puits privés peuvent faire pour préserver la salubrité de l'eau potable et protéger ainsi leur santé. La présente brochure est la deuxième d'une série de six.

Titres de la série *L'eau de votre puits* :

- 1 Est-elle bonne à boire?
- 2 Rétablir la qualité microbiologique
- 3 La qualité chimique de l'eau
- 4 Les options de traitement
- 5 L'entretien de votre système de traitement de l'eau
- 6 Les transactions immobilières

La présente brochure a été préparée par le ministère de  
l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse.  
Pour de plus amples renseignements sur la protection de l'eau de votre puits,  
veuillez vous adresser à :

**Environnement et Travail Nouvelle-Écosse**

C. P. 697

5151, chemin Terminal, 5<sup>e</sup> étage  
Halifax (N.-É.) B3J 2T8

Téléphone : 902-424-5300,  
ou numéro sans frais : 1-877-9ENVIRO (1-877-936-8476)  
Télécopieur : 902-424-0503

[www.gov.ns.ca/enla/water](http://www.gov.ns.ca/enla/water)



**Environnement et Travail**